CONSOLIDATION - NORMES IFRS

Consolidation des comptes : délimiter le périmètre, retraiter et consolider

Dès qu'un groupe compte plusieurs sociétés, les comptes individuels ne suffisent plus à décrire la réalité économique. Les opérations internes gonflent les chiffres, les participations apparaissent deux fois et la lecture devient trompeuse. Les équipes comptables reçoivent des liasses à remplir sans toujours voir à quoi elles servent. Un format court pour poser les repères de la consolidation. Vous délimitez un périmètre à partir du contrôle exercé. Vous appliquez les trois méthodes de consolidation. Vous réalisez les retraitements et les éliminations les plus courants jusqu'à la présentation des comptes du groupe.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 650 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables contrôleurs de gestion auditeurs juniors et collaborateurs de filiales appelés à contribuer aux travaux de consolidation.

PRÉREQUIS
Connaître les états financiers individuels et la lecture d'un bilan.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Délimiter le périmètre de consolidation à partir du contrôle exercé
- Distinguer les trois méthodes de consolidation et leurs effets
- Réaliser les retraitements d'homogénéisation courants
- Éliminer les opérations réciproques entre sociétés du groupe
- Présenter un bilan et un compte de résultat consolidés

03 Programme détaillé

M1 Périmètre et méthodes

- Qui entre dans le groupe et comment
- Apprécier le contrôle exclusif le contrôle conjoint et l'influence notable
- Délimiter le périmètre de consolidation
- Choisir la méthode applicable à chaque entité
- Déterminer les pourcentages d'intérêt et de contrôle
- Cas pratique : Construction de l'organigramme d'un groupe puis choix de la méthode pour chaque filiale.

M2 Retraitements et éliminations

- Rendre les comptes comparables
- Homogénéiser les méthodes comptables des filiales
- Retraiter les opérations propres aux comptes individuels
- Éliminer les créances et dettes réciproques
- Neutraliser les résultats internes sur stocks et immobilisations
- Atelier : Passage des écritures de retraitement sur un jeu de balances de filiales.

M3 Titres de participation et états de synthèse

- Aboutir aux comptes du groupe
- Éliminer les titres de participation et partager les capitaux propres
- Calculer la part revenant aux minoritaires
- Traiter l'écart d'acquisition
- Présenter le bilan et le compte de résultat consolidés
- Cas pratique : Élaboration des comptes consolidés du groupe suivi depuis le premier module.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 650 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr